



MANAGEMENT DU MÂLE M99 AVEC LES FEMELLES PREMIUM MINI

PÉRIODE D'ÉLEVAGE DE 0 À 3 SEMAINES → Objectif : prise de poids initiale et homogénéité.

► Rappel des conditions de démarrage optimales :

- ▷ minimum un radiant pour 500 poussins ;
- ▷ en plus du matériel standard, minimum 1 abreuvoir de démarrage et 1 point d'alimentation pour 50 - 70 sujets la première semaine et pour 80 sujets la deuxième semaine ;
- ▷ utilisation d'un aliment miette démarrage à volonté (= aliment à disposition des animaux sur toute la durée de lumière) jusqu'à 21 jours si le poids à 2 semaines n'est pas atteint ;
- ▷ rajouts réguliers d'aliment et nettoyage des abreuvoirs au minimum 2 fois par jour durant la première semaine ;
- ▷ utilisation de parcs de démarrage avec une densité de 25 - 30 poussins / m².



Bonne distribution des poussins dans le parc de démarrage

► Si plusieurs troupeaux donneurs sont utilisés pour composer le lot de mâles M99, favoriser un démarrage par origine afin d'optimiser la gestion de l'homogénéité. En effet, les poussins issus d'un jeune troupeau donneur sont plus petits que ceux issus d'un troupeau donneur plus âgé.

► Il est important de réaliser une pesée individuelle des poussins à la mise en place et ensuite toutes les semaines pour contrôler l'homogénéité du lot dès le premier jour. L'homogénéité entre J1 et J7 ne devrait pas baisser de plus de 20 %, au-delà il sera important de réévaluer les conditions de démarrage.

► Augmenter la surface de démarrage en 2 fois minimum pour leur laisser accès à l'intégralité de la surface d'élevage à partir de 10 - 14 jours.

► Programme lumineux :

- ▷ 24h de lumière la première journée,
- ▷ diminution d'une heure par jour jusqu'au plateau de 8h de lumière,
- ▷ si la prise de poids à 7 jours n'est pas suffisante, maintenir un plateau de 16h de lumière durant la deuxième semaine avant de reprendre la baisse de la durée de lumière d'une heure par jour jusqu'au plateau de 8h de lumière.

► Utilisation d'un aliment en présentation farine à partir de la troisième semaine pour allonger le temps de consommation.

PÉRIODE D'ÉLEVAGE DE 4 À 10 SEMAINES → Objectif : développement du squelette et de l'homogénéité du lot.

► Lors de la transition du matériel de démarrage au matériel d'élevage, il est important d'adapter la place à la mangeoire en fonction de la taille des animaux. Cet espace devra être adapté à mesure que les animaux grandissent pour avoir une bonne répartition des animaux à la mangeoire lors de la distribution d'aliment.

► Utilisation de 100 % de la zone d'élevage pour ne pas dépasser une densité de 4 mâles / m².

► Calibrage :

- ▷ à faire dès 21 - 28 jours en pesant individuellement chaque sujet ;
- ▷ répartition du lot en 3 groupes de poids (petits, moyens, gros) ;
- ▷ évaluer le poids et l'homogénéité de chaque groupe de poids à la fin du calibrage sans attendre la pesée de la semaine suivante ;
- ▷ objectif d'homogénéité après le calibrage : minimum 85 % dans chaque groupe de poids.

► Quand la distribution d'aliment est faite avec un distributeur rotatif de granulés (spin feeder), l'augmentation de



l'intensité lumineuse de 5 - 10 Lux à 20 - 30 Lux durant le temps de consommation de l'aliment permet de favoriser l'homogénéité de l'ingéré alimentaire, et donc celle des animaux.

► À 10 semaines, l'ensemble des groupes de poids doivent avoir atteint le poids vif sans aliment de 1520g au minimum et une homogénéité de 75 - 80 % minimum.

PÉRIODE D'ÉLEVAGE DE 11 À 15 SEMAINES → Objectif : contrôler la croissance et le développement musculaire du bréchet.

► En cas de diminution de l'homogénéité globale du lot, la réalisation d'un nouveau calibrage avec pesée individuelle entre 8 et 12 semaines est fortement recommandée. Objectif d'homogénéité : 75 - 80 % minimum.

► En fonction des poids vifs atteints à 10 semaines, le profil de croissance des mâles doit être adapté pour rester parallèle à l'objectif de poids vif.

► L'utilisation d'un aliment croissance faible énergie (→ Voir Bulletin « **Fibre** ») à partir de 8 - 10 semaines d'âge est fortement recommandé pour :

- ▷ minimiser le niveau d'ingéré protéique tout en apportant un niveau énergétique suffisant,
- ▷ augmenter le temps de consommation et donc favoriser l'homogénéité du lot.

► Bien adapter l'espace à la mangeoire au fur et à mesure que les animaux grandissent.

► Il est souvent nécessaire d'enrichir les parcs avec des ficelles blanches, blocs à picorer, balles de copeaux ou luzerne pour occuper les animaux durant cette période.

PÉRIODE D'ÉLEVAGE DE 16 À 20 SEMAINES → Objectif : développement de la maturité sexuelle et synchronisation de la maturité sexuelle avec celle des femelles.

► Période clé pour développer le potentiel de fertilité du mâle. Une prise de poids de 150 - 160 g / sem est nécessaire pour sécuriser le développement de la maturité sexuelle. Il faut absolument éviter toute cassure dans le profil de croissance au risque d'entraîner un retard de développement et une mauvaise synchronisation de la maturité sexuelle des mâles avec celle des femelles.

► Ne pas hésiter à augmenter les quantités d'aliment hebdomadaires de façon significative (+ 5 g minimum / sujet / semaine) particulièrement si un aliment croissance faible énergie est utilisé. Lorsque les mâles sont alimentés avec des chaînes plates, la place à la mangeoire doit atteindre 18 à 20 cm par sujet.

► Stimulation lumineuse des mâles M99 à partir de 17 - 18 semaines :

- ▷ nécessaire pour assurer une bonne synchronisation de la maturité sexuelle avec celle des femelles Premium Mini ;
- ▷ augmentation de la lumière en durée et en intensité afin de faire correspondre les durées de lumière des femelles et des mâles au moment du transfert en production → Voir « **Tableau 1** »;
- ▷ peut être accompagnée d'un enrichissement du milieu tel que des ficelles blanches et / ou des balles de luzerne ou copeaux.



TABEAU 1 : EXEMPLE DE PROGRAMME LUMINEUX MÂLES M99

Âge des mâles	Cas N°1 : Poules élevées à 10h de lumière	Cas N°2 : Poules élevées à 12h de lumière	Intensité lumineuse pour les mâles M99*
	Durée de lumière pour les mâles M99		
16 sem	8h	8h	5-10 Lux**
17 sem	9h	10h	20-40 Lux**
18 sem	10h	11h	60-80 Lux**
19 sem au transfert	10h	12h	60-80 Lux**

* A ajuster en fonction du comportement et des autres lignées présentes.

** L'intensité lumineuse devra se conformer à la réglementation locale en vigueur dans tous les cas.

PÉRIODE DE PRODUCTION DE 21 À 30 SEMAINES → Objectif : amener les mâles à maturité et maximiser les premiers résultats de fertilité.

► Dans la mesure du possible, transférer les mâles quelques jours avant les femelles dans le bâtiment de production afin qu'ils s'habituent à leur nouvel environnement et aux nouveaux systèmes d'alimentation et abreuvement. En cas de transfert anticipé des mâles, il faut s'assurer d'avoir un bâtiment chaud (18 °C) et une litière sèche, notamment en période hivernale.



► Ne transférer que des mâles matures avec les poules pour éviter qu'ils se fassent dominer par ces dernières. Prévoir un parc dédié dans le bâtiment de production pour les mâles les moins matures.

► Dès le transfert des animaux en production, les mâles M99 ne doivent pas consommer l'aliment des femelles. Il est ainsi possible de mettre en place un tube plastique (ou tuyau d'arrosage) à l'intérieur des grilles des mangeoires linéaires des femelles. Le tuyau devra être retiré à partir de 26 semaines d'âge pour ne pas limiter l'accès à l'aliment pour les femelles.

► Utiliser un aliment mâle 1 dès le transfert est indispensable pour maîtriser la prise de poids des mâles. Dans le cas où il n'est pas possible d'utiliser un aliment spécial pour les mâles, une option consiste à diluer de l'aliment ponte avec du maïs concassé. Pour en savoir plus à ce sujet, demander des conseils à votre responsable technique Hubbard.

► Continuer de peser les mâles de façon hebdomadaire après transfert (60 sujets / parc). Lors de la pesée, il est également important d'évaluer les scores de bréchet, la qualité des aplombs et la rougeur du cloaque, qui sont des indicateurs importants de l'état des mâles et de leur niveau de performance.



Tuyau plastique à l'intérieur des grilles des mangeoires linéaires



► **Ajuster strictement la quantité d'aliment dès que nécessaire afin d'assurer une croissance régulière et maîtrisée jusqu'à 28 semaines. Toute perte de poids vif durant la période 20 - 28 semaines pourra impacter négativement le développement de la maturité des mâles. Durant cette période l'objectif de score de conformation de bréchet est de 2.**

► Gestion du % de mâles :

▷ Objectif de 9,5 % de mâles matures à mélanger avec les femelles au transfert.

▷ Objectif de 9 % à 26 semaines après retrait des mâles avec une condition insuffisante.

▷ Trier régulièrement les mâles avec une condition insuffisante afin de maintenir un lot homogène. Le pourcentage de mâles diminuera donc régulièrement jusqu'à la recharge.

► Dès le transfert des animaux, une bonne qualité de litière (litière plane et sèche) est indispensable au maintien d'une bonne qualité d'aplombs des mâles et d'une bonne activité de cochage. Cela implique :

- ▷ un travail régulier de la litière ;
- ▷ une bonne gestion de la qualité d'eau distribuée ;
- ▷ un bon réglage des paramètres de ventilation du bâtiment.

PÉRIODE DE PRODUCTION DE 31 SEMAINES À LA RÉFORME → Objectif : garder des mâles en bon état afin de maximiser la persistance de la fertilité.

► Durant cette période, continuer de peser les mâles et évaluer leur condition physique (bréchet, cloaque, pattes) au minimum une fois toutes les deux semaines. L'objectif est d'avoir des scores de conformation de bréchet compris entre 2 et 3.

Conformation
de bréchet
insuffisante



Objectif



Conformation
de bréchet
excessive





► Au-delà de 5 kg, la capacité des mâles à cocher les poules Premium Mini est fortement diminuée. Lors des pesées des mâles, il est important de trier les mâles inactifs ou trop lourds pour maintenir un lot le plus homogène possible.

► La quantité d'aliment allouée aux mâles doit être ajustée en fonction de leur prise de poids, de leur condition et de leur comportement (activité, regroupement, prostration). En période hivernale, il faut être proactif dans les augmentations de la quantité d'aliment au risque qu'une partie des mâles perdent de façon irréversible de la condition physique.

➢ Pour chaque 1 °C en dessous de 18 °C, augmenter au minimum la quantité d'aliment de 2 g / sujet.

➢ Il est aussi possible d'augmenter plus fortement la quantité d'aliment sur une courte période : par exemple, 1 à 2 jours avec 150 à 200 % de la quantité d'aliment habituellement distribuée. Cela aidera à allonger le temps de consommation pour donner la possibilité aux mâles les moins voraces d'augmenter leur ingéré énergétique.

► À partir de 30 semaines, l'utilisation d'un aliment mâle 2 riche en énergie avec une teneur inférieure en protéines est idéale pour maîtriser la prise de poids des animaux et maintenir les mâles en bonne condition physique pour une production de semence et une activité de cochage optimales.

► Recharges :

➢ Il est recommandé de faire au minimum une recharge de mâles à 45 semaines. L'idéal étant d'en faire deux à 38 et 50 semaines avec des mâles matures âgés de 26 semaines minimum, bien conformés et avec une bonne qualité d'aplombs. Une bonne recharge consiste à remplacer 20 à 30 % de l'effectif de mâles en mélange sans excéder 8,5 % après incorporation des jeunes mâles.

➢ Si la réalisation d'une recharge n'est pas possible, il est tout à fait possible de faire une rotation de mâles entre parcs ou bâtiments d'une même ferme pour restimuler les lots. Afin d'avoir des résultats positifs, il faudra sélectionner des mâles en bonne condition afin qu'ils soient compétitifs dans leur nouvel environnement.

TABLEAU 2 : EXEMPLE DE FORMULES SPÉCIFIQUES
POUR LES MÂLES

PHASE		MÂLE 1		MÂLE 2 OPTIONNEL	
Âge (jours)		141 j à la réforme ou 141 j à 210 j		211 j à la réforme	
EM suggérée	kcal/kg	2 800		3 000	
	MJ/kg	11,72		12,56	
	kcal/lb	1270		1361	
Acides aminés min.		Tot.	Dig.	Tot.	Dig.
Lysine %		0,49	0,42	0,47	0,41
Méthionine %		0,26	0,23	0,25	0,22
Méth. & Cystine %		0,46	0,40	0,44	0,38
Valine %		0,42	0,35	0,40	0,34
Isoleucine %		0,40	0,34	0,38	0,33
Arginine %		0,55	0,49	0,52	0,45
Tryptophane %		0,12	0,10	0,12	0,10
Thréonine %		0,38	0,32	0,36	0,31
		Min.	Max.	Min.	Max.
Protéine brute %		11,62	12,18	10,80	11,25
Cellulose brute %		4,00	6,50	4,00	6,50
Calcium %		0,92	0,98	0,99	1,05
Phosphore dispo. %		0,39	0,42	0,42	0,45
Sodium %		0,15	0,21	0,17	0,23
Chlorure %		0,17	0,22	0,18	0,24
Potassium %		0,62	0,78	0,66	0,84
Matière grasse %		3,00	6,50	3,00	6,50
Acide linoléique %		1,12	2,52	1,20	2,70



Les données de performances fournies dans ce document ont été établies à partir de notre expérience et des résultats obtenus de nos propres animaux d'expérimentation et des animaux de notre clientèle. Les données de ce document ne sauraient en aucun cas garantir l'obtention des mêmes performances dans des conditions de nutrition, de densité ou d'environnement physique ou biologique différentes. En particulier (mais sans limitation de ce qui précède), nous ne donnons aucune garantie d'adéquation au but, à la performance, à l'usage, à la nature ou la qualité des animaux, ni aucune garantie de conformité avec les réglementations locales relatives à la santé, au bien-être, ou autres aspects des productions animales. Hubbard ne fait aucune déclaration quant au caractère précis ou complet des informations contenues dans ce document.

AMÉRIQUES
HUBBARD LLC
123 Gallus Rd
PIKEVILLE, TN 37367 – U.S.A.
TÉL. +1 (423) 447 6224
contact.americas@hubbardbreedersusa.com

EUROPE, MOYEN-ORIENT, AFRIQUE
HUBBARD S.A.S.
Mauguérand
22800 LE FOEIL – FRANCE
TÉL. +33 2 96 79 63 70
contact.emea@hubbardbreeders.com

ASIE
HUBBARD S.A.S.
Mauguérand
22800 LE FOEIL – FRANCE
TÉL. +33 2 96 79 63 70
contact.asia@hubbardbreeders.com

Hubbard est une marque déposée de Hubbard aux États-Unis et dans d'autres pays.
Toutes les autres marques sont les marques déposées de leurs propriétaires respectifs
© 2025 Hubbard